

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

23 place Winston Churchill 87000 LIMOGES

Limoges, le 15 Juillet 2024

CERTIFICAT DE NON OPPOSITION

Réduction du capital non motivée par des pertes

(Articles L223-34 al. 3 et R223-35 du Code de Commerce pour les SARL,
Articles L225-205 et R225-152 du Code de Commerce pour les sociétés par action)

Nous soussigné, greffier du tribunal de commerce de Limoges atteste qu'à la date du 15 Juillet 2024, le Tribunal de Commerce de Limoges **n'a pas été saisi d'une opposition enrôlée dans le cadre de l'opération de réduction du capital non motivée par des pertes dont le PV a été déposé au Greffe en date du 13/06/2024** de la société suivante :

AAA GROUPE

25 avenue Garibaldi 87000 Limoges

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 442 470 902
R.C.S. Limoges

